

L'ASH et l'amélioration des conditions cadre politique pour les sociétés coopératives d'habitation

Autor(en): **Schwiter, Stephan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **83 (2011)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



*Stephan Schwitter,
directeur de l'ASH.*

L'ASH et l'amélioration des conditions cadre politiques pour les sociétés coopératives d'habitation

Le rapport annuel bilingue de l'ASH est joint à cette édition d'Habitation. Il résume brièvement les activités de la 91^e année d'existence de l'Association. Fait réjouissant: l'ASH a de nouveau grandi. Mais que l'on ne s'y trompe pas, la construction de logements d'utilité publique stagne dans son ensemble.

En 2010, l'ASH a gagné net 18 nouveaux membres actifs, des sociétés coopératives d'habitation, et son parc immobilier total a augmenté tous membres confondus de 1760 logements. Mais la branche perd malgré tout du terrain depuis des lustres. Et pourtant, le secteur de la construction n'a guère été touché par la récente récession. La production de nouveaux logements a été durablement élevée, la demande d'habitations ininterrompue. D'un côté, la surface moyenne d'habitation par personne a continué d'augmenter, et de l'autre côté, la population de notre pays a augmenté encore plus rapidement par le biais de l'immigration et d'une bonne situation économique. Avec une offre insuffisante et des prix qui prennent l'ascenseur, la situation sur le marché immobilier devient critique, surtout dans les centres urbains et les sites privilégiés. Et c'est précisément dans ces zones-là que le manque de logements de qualité à loyer abordable se fait le plus méchamment sentir et où progresse une sournoise ségrégation de la population. Dans ces secteurs, il est devenu quasi impossible pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique de réaliser des projets à cause des prix exorbitants des terrains constructibles, et du coup, la part de marché immobilier des coopératives d'habitation baisse sans cesse. Et le fait que la Confédération ait limité les moyens de l'aide au logement attribués au Fonds de Roulement dans le cadre de son programme de consolidation n'a rien arrangé.

On en apprend un peu plus à ce sujet dans le rapport annuel ci-joint. Avec la CCL et les autres sociétés coopératives de cautionnement, le Fonds de Roulement consti-

tue une part essentielle des conditions cadre politiques pour la progression de la construction de logements d'utilité publique en Suisse. Conformément à son mandat politique, la CCL a été évaluée – avec un bon résultat à la clé – par l'Office fédéral du logement (OFL), et ce sera le tour du Fonds de Roulement cette année. Les membres de l'ASH recevront à ce titre prochainement un questionnaire qui doit servir à recueillir leurs expériences et leurs opinions au sujet de cet instrument de soutien destiné aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Tous les membres de l'ASH sont instamment priés de participer à cette enquête en donnant réponse dans les délais impartis. L'enjeu est de taille et l'évaluation de l'OFL sera déterminante en vue d'optimiser cet outil et pour le développement du Fonds de Roulement par les instances politiques concernées.

D'autres champs d'action susceptibles d'améliorer les conditions cadre politiques pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique se trouvent notamment dans l'aménagement du territoire, la politique fiscale et la régulation des normes constructives. L'ASH et ses associations régionales vont devoir s'engager avec plus de vigueur, si elles veulent assurer l'avenir des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Et c'est bien dans cette optique que l'ASH, en tant qu'association faitière, prestataire de services et réseau de compétences souhaite jouer un rôle prépondérant dans le partenariat avec les acteurs de la construction de logements d'utilité publique en Suisse.

Stephan Schwitter
trad. PC

WANTED

Pour que la collection d'archives en ligne de la revue Habitation soit complète, nous recherchons activement

LES NUMÉROS 2 ET 6 DE 1934

morts ou vifs, mais encore scannables!

Récompense: 1 abonnement à vie à la revue Habitation, pour la 1^{re} personne qui nous remettra les deux exemplaires.

Contact: rédaction Habitation, 079 617 74 92 ou redaction@habitation.ch